

SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DE LA CISSE ET DES SES AFFLUENTS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DE LA CISSE ET DE SES AFFLUENTS

**Date de convocation :**

Le 24 juin 2019

Nombre de délégués :

En service : 35

Présents : 27

Votants : 31

N°02-CS03/07/2019

Objet : Programme de réhabilitation des ouvrages hydrauliques.**Avis : Favorable à l'unanimité****Transmission en Préfecture le :**

16/07/2019

Publication / notification le :

17/07/2019

L'an deux mille dix-neuf,
Le mercredi 03 juillet à dix-huit heures trente,
Le Conseil Syndical s'est réuni à Herbault, sous la présidence de M. Jean-Louis SLOVAK

Etaient présents :

Mesdames Marie-Claire GRUGIER-CREQUINE, Eliane GENUIT, Christèle DESSITE, Evelyne LAUNAY, Micheline RIVIERE, Valérie DEPLOBIN.

Messieurs Marc GAULANDEAU, Marc BOUVET, Raymond GERVY, Jean-Pierre VOISIN, Etienne LONQUEU, Jacky RUET (pouvoir de M. Jean-Marc LABBE), Didier MOELO (pouvoir de M. Yannick SEVREE), Henri BURNHAM (pouvoir de Mme Catherine LHERITIER), Dimitri MULTEAU, François BORDE, Lionel RANVAL, Gilles LEROUX, Jean-Pierre MARIN (pouvoir de M. Pascal OFFRE), Bertrand LANOISELEE, Laurent COUCHAUX, Jean Michel LENA, Claude ROUVRE, Jean MATHIOT, Gérard SERER, Daniel PERRIN.

Participaient également à la réunion sans prendre part au vote : Messieurs Valentin BAHE, Ludovic COGNARD et Christelle TOUZET.

Etaient excusés : Mesdames Catherine LHERITIER et Mrs, Jean-Marc LABBE, Pascal CONZETT, Pascal OFFRE.

Est nommé secrétaire de séance M. Jean-Pierre MARIN

Programmation PI 2019 : réhabilitation des ouvrages hydrauliques

Le diagnostic fonctionnel des ouvrages hydrauliques sous compétence du SMBCisse (ouvrages du Moulin Neuf et de la Scierie à Chouzy/Cisse et de Monteaux) a permis de mettre en évidence la nécessité de réhabiliter les systèmes de gestion et de protection contre les crues que remplissent ces ouvrages.

Le coût de la réhabilitation par ouvrage se répartit ainsi :

Ouvrage	Interventions à programmer	Coût prévisionnel
Moulin Neuf	Changement crémaillère vanne n°1 Remplacement des bastaings par système Panavan (vannes 1 à 4) Expertise mécanique et/ou électrique servomoteur + réglage fin de course et/ou changement protection électrique moteur (vannes 1 à 4)	27 800 € TTC
	Consolidation pilier n°2	A chiffrer
Vannes de la scierie	Remplacement des bastaings par système Panavan (vannes 1 à 4)	10 440 € TTC
Vannes de Monteaux	Remplacement des bastaings par système Panavan (vannes 1 à 6)	36 500 € à préciser

SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DE LA CISSE ET DES SES AFFLUENTS

Aussi afin de ne pas freiner la mise en oeuvre d'opérations concrètes de gestion des crues sur le Bassin de la Cisse, la commission "prévention des inondations" du SMBCisse propose d'établir un plan d'investissement pluriannuel de la manière suivante :

	2019	2020
C.C Beauce Val de Loire	4 250,19 €	4 250,19 €
C.A Agglopolys	21 593,25 €	21 593,25 €
C.A Territoire Vendômois	93,60 €	93,60 €
C.C Castellerenaudais	426,50 €	426,50 €
C.C Val d'Amboise	9 744,70 €	9 744,70 €
C.C Touraine Est Vallées	3 891,76 €	3 891,76 €
	<u>40 000 €</u>	<u>40 000 €</u>

Conformément à l'avis formulé par les EPCI membres, cette participation a été inscrite au BP 2019 en section d'investissement, et sera versée en 2 fois (acompte 50% à la signature des bons de commande des travaux et le solde proratisé après réalisation des dépenses affectées au programme PI).

Le conseil Syndical à l'unanimité, décide sous réserve de l'accord des EPCI membres :

- De réhabiliter les ouvrages de Chouzy-sur-Cisse (Moulin neuf et Scierie) sur l'exercice 2019,
- De reporter la réhabilitation de l'ouvrage de Monteaux sur l'exercice 2020,

Le Président,
Jean-Louis SLOVAK

